

## Enseignement technique agricole

voie scolaire

À la rentrée scolaire 2017, les 789 établissements scolaires de l'enseignement technique agricole ont accueilli 161 042 élèves et étudiants dont 55 % sont internes. Ils sont scolarisés dans des classes allant de la 4<sup>e</sup> jusqu'au Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) et aux classes préparatoires aux grandes écoles. 213 établissements publics accueillent 61 891 élèves et étudiants tandis que 576 établissements privés en accueillent 99 151.

Deux tiers des élèves et étudiants suivent une formation professionnelle. Les spécialités du secteur des services accueillent 43 % des élèves et étudiants en formation professionnelle et devancent celles de la production, longtemps à la première place. Les élèves et étudiants issus de familles d'agriculteurs ou de salariés agricoles sont de moins en moins représentés : 12 % des effectifs en 2017 contre 16 % en 2006 et 36 % en 1990.

À la suite de la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle, davantage d'élèves poursuivent jusqu'au baccalauréat professionnel voire jusqu'au BTSA. La capacité professionnelle agricole, qui est l'un des critères d'éligibilité aux aides à l'installation en agriculture, peut être attestée par la possession d'un diplôme de niveau égal ou supérieur au baccalauréat professionnel agricole « *Conduite et gestion de l'entreprise agricole* », complétée par un plan de professionnalisation personnalisé validé par le préfet.

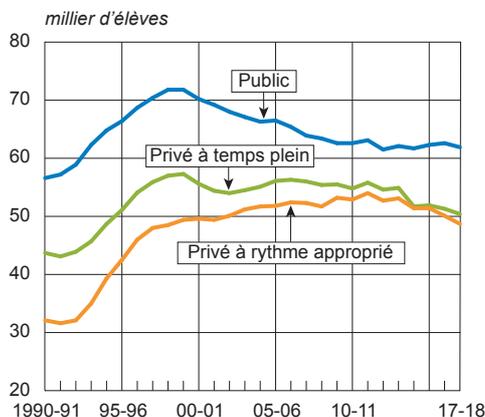
### Élèves et étudiants par voie de formation et par secteur professionnel

	2000-01	10-11	17-18	% filles
<i>nombre</i>				
Formations générales et technologiques	45 667	57 273	51 222	42,7
Formations professionnelles	129 663	113 087	109 820	53,0
Aménagement	23 470	20 854	19 775	16,2
Production	54 928	38 523	38 413	37,9
Services	43 581	48 885	46 961	80,3
Transformation	7 684	4 825	4 671	57,7
Toutes formations	175 330	170 360	161 042	49,7

Champ : France métropolitaine et Dom (les Com ne sont plus comptés à partir de 2004).

Source : MAA - DGER

### Élèves et étudiants par secteur et niveaux de formation



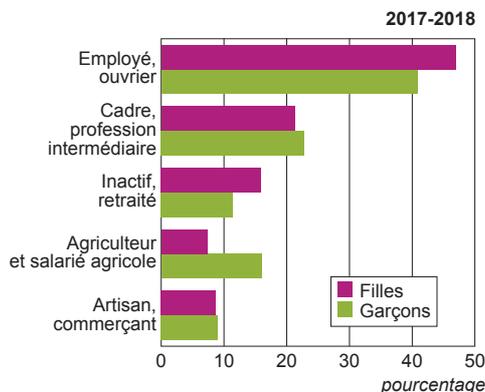
	2000-01	10-11	17-18
<i>nombre</i>			
Enseignement public	70 177	62 586	61 891
Niveaux V et VI <sup>1</sup>	23 223	16 188	14 250
Niveau IV	31 977	34 171	35 062
Niveau III	14 977	12 227	12 579
Enseignement privé	105 153	107 774	99 151
Niveaux V et VI	71 222	66 217	51 916
Niveau IV	26 403	34 675	39 603
Niveau III	7 528	6 882	7 632
Ensemble	175 330	170 360	161 042
Niveaux V et VI	94 445	82 405	66 166
Niveau IV	58 380	68 846	74 665
Niveau III	22 505	19 109	20 211

1. Voir glossaire « enseignement agricole ».

Champ : France métropolitaine et Dom (les Com ne sont plus pris en compte depuis 2004).

Source : MAA - DGER

### Origine socioprofessionnelle des élèves et étudiants



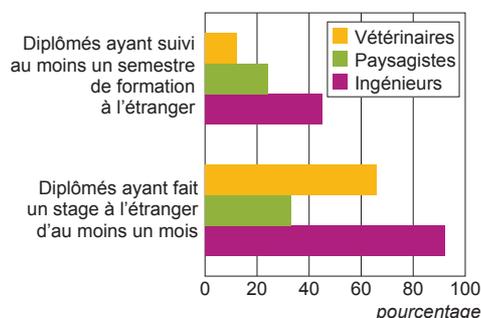
Champ : France métropolitaine et Dom.

Source : MAA - DGER

## Enseignement supérieur agricole long

En 2016, 13 839 étudiants ont préparé un diplôme d'ingénieur, de vétérinaire ou de paysagiste. La richesse de l'enseignement supérieur long agricole réside dans la variété de ses voies d'accès aux diplômes et de ses parcours. Les formations mettent l'accent sur la mise en situation professionnelle ainsi que sur l'accompagnement du projet professionnel. Les étudiants bénéficient aussi d'une ouverture à l'international au travers de stages, de mobilités académiques ou par l'accueil d'étudiants étrangers. Le taux net d'emploi des ingénieurs diplômés en 2015 atteint 91 % un an après la sortie de l'école, avec toutefois des conditions d'emploi souvent plus profitables aux hommes qu'aux femmes. Certains établissements de l'enseignement supérieur agricole sont aussi accrédités pour délivrer des licences professionnelles, des masters et des doctorats notamment dans les domaines de la production agricole, de l'agroalimentaire, de l'aménagement des espaces et de l'environnement. Dans un objectif de mise en œuvre de stratégies de formation et recherche communes, l'Institut Agronomique Vétérinaire et Forestier de France (IAVFF) fédère les écoles publiques de l'enseignement supérieur agricole et des organismes de recherche (Inra, Irstea, Cirad et Anses).

## Mobilité internationale des ingénieurs, paysagistes et vétérinaires diplômés en 2016



Source : MAA - DGER

## Taux net d'emploi\* des diplômés 2015 un an après la sortie de l'école

Taux net d'emploi	Femmes	Hommes	Ensemble
	%		
Ingénieurs	90	91	91
Vétérinaires	97	98	97
Paysagistes	66	78	70

\* Taux net d'emploi = Individus en activité professionnelle / (Individus en activité professionnelle + Individus en recherche d'emploi).

Source : MAA - DGER (Écoles de l'enseignement supérieur agricole) - Enquête 2017

## Étudiants dans les écoles de l'enseignement supérieur agricole en 2016

	Cursus ingénieur, vétérinaire et paysagiste	Autres formations	Total	Part de filles
	nombre			%
<b>Établissements publics</b>				
Agrocampus Ouest	1 175	272	1 447	65
AgroParisTech	1 147	658	1 805	62
Agrosup Dijon	553	34	587	67
Bordeaux Sciences Agro	401	22	423	66
École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA)	-	323*	323	60
École nationale du génie de l'eau et de l'environnement (ENGEES)	312	40	352	44
École nationale supérieure du paysage (ENSP)	247	-	247	59
École nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA)	699	37	736	75
École nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT)	675	51	726	75
Montpellier SupAgro	677	432	1 109	61
ONIRIS	977	22	999	75
VetAgro Sup	1 005	23	1 028	73
<b>Établissements privés sous contrat</b>				
École d'ingénieurs de Purpan	970	-	970	61
École supérieure d'agricultures d'Angers (ESA)	914	154	1 068	48
École supérieure du bois (ESB)	281	-	281	21
Institut supérieur d'agriculture de Lille (ISA) - Yncrea	1 040	61	1 101	52
ISARA Lyon	853	46	899	63
Institut polytechnique UniLaSalle	1 913	119	2 032	53
<b>Total Résultat</b>	<b>13 839</b>	<b>2 294</b>	<b>16 133</b>	<b>61</b>

\* Effectif issu d'une enquête réalisée auprès de l'établissement.

Sources : MAA - DGER, MESRI - Sise (système d'information sur le suivi de l'étudiant)

## Apprentissage

L'enseignement agricole compte 34 207 apprentis au 31 décembre 2016, soit une progression du nombre d'apprentis de 2,7 % par rapport à l'année précédente. Les apprentis représentent 16 % des apprenants de l'enseignement agricole (voie scolaire et apprentissage confondus).

L'apprentissage s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans souhaitant préparer un diplôme ou un titre de l'enseignement professionnel dans le cadre d'un contrat de travail particulier, associant une formation en entreprise et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis (CFA).

À la suite de la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle, le niveau de diplôme préparé par apprentissage a fortement augmenté : désormais deux tiers des apprentis de l'enseignement agricole préparent un diplôme de niveau égal ou supérieur au baccalauréat.

L'apprentissage est majoritairement suivi par les garçons même s'il se féminise lentement. En 2016, les filles représentent 24 % des apprentis de l'enseignement agricole mais cette proportion varie fortement selon le niveau de diplôme et le secteur professionnel des formations.

Bien que l'apprentissage ne concerne que 10 % des étudiants préparant un diplôme d'ingénieur ou de paysagiste, le nombre d'apprentis dans ces formations augmente annuellement de plus de 20 % depuis 2010.

### Apprentis par niveau de formation

	2000-01	10-11	16-17	Part de filles
	nombre			%
Niveaux I et II	212	754	1 942	46
Niveau III	4 601	6 510	8 589	28
dont BTSA	4 207	5 736	7 639	25
Niveau IV	7 438	13 736	12 252	24
dont Bac pro agricole	3 909	8 612	7 091	22
BP agricole	2 722	3 229	2 936	11
Niveau V	16 806	13 473	11 424	16
dont CAP agricole	10 743	8 874	7 765	13
Total	29 057	34 473	34 207	24

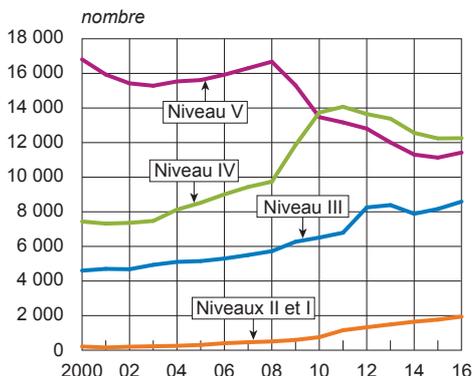
Champ : France métropolitaine et Dom.  
Source : MEN - Sifa (Système d'information sur la formation des apprentis)

### Apprentis par secteur de formation en 2016-2017

	Apprentis	Part de chaque secteur	Part des filles
	nombre	%	
Aménagement	12 194	38	5
Production	14 561	45	23
Services	2 119	6	59
Transformation	931	3	45
Autres secteurs (non agricoles)	2 460	8	60
Total Résultat	32 265	100	22

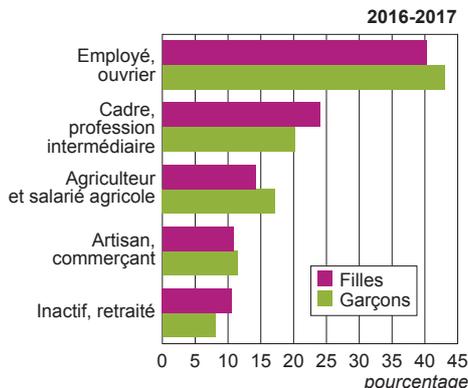
Champ : France métropolitaine et Dom. Niveaux I et II exclus.  
Source : MEN - Sifa (Système d'information sur la formation des apprentis)

### Évolution du nombre d'apprentis<sup>1</sup>



1. Voir glossaire : « Enseignement agricole ».  
Champ : France métropolitaine et Dom.  
Source : MEN - Sifa (Système d'information sur la formation des apprentis)

### Origine socioprofessionnelle des apprentis<sup>1</sup>



1. L'information est disponible pour 65 % des apprentis.  
Champ : France métropolitaine et Dom.  
Source : MEN - Sifa (Système d'information sur la formation des apprentis)

## Formation professionnelle continue

En 2016, les établissements de l'enseignement agricole ont délivré 15,9 millions d'heures stagiaires dans le cadre de la formation professionnelle continue. Les trois quarts du volume horaire réalisé ont été consacrés à des formations conduisant à l'acquisition d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle même si sept stagiaires sur dix ont suivi des formations professionnalisantes.

Les formations ayant pour finalité l'acquisition d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle ont duré en moyenne douze semaines en centre de formation. Avec trois millions d'heures stagiaires délivrées, le Brevet professionnel « *Responsable d'exploitation agricole* » est le diplôme phare du secteur et 43 % des stagiaires l'ayant préparé sont des femmes. Il participe à l'obtention de la capacité professionnelle agricole, qui est l'une des conditions d'éligibilité aux aides à l'installation en agriculture.

Les formations professionnalisantes ont, quant à elles, duré six jours en moyenne. Avec 213 000 heures stagiaires délivrées, les formations permettant l'obtention du « *Certificat individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Certiphyto)* » sont celles qui ont accueilli le plus grand nombre de stagiaires.

### Durée moyenne des formations en 2016

Secteur de formation professionnelle	Durée nombre de jours
Aménagement des espaces	23
Production agricole	20
Services aux personnes et aux territoires	29
Transformation alimentaire	7

Champ : France y compris Dom-Com et Nouvelle-Calédonie. Seules les formations délivrées par les établissements de l'enseignement agricole sont comptabilisées à partir de 2016.  
Source : MAA - DGER. Recensement des formations proposées par les établissements de l'enseignement agricole

### Volumes-horaires délivrés en 2016

#### • Selon la finalité des formations

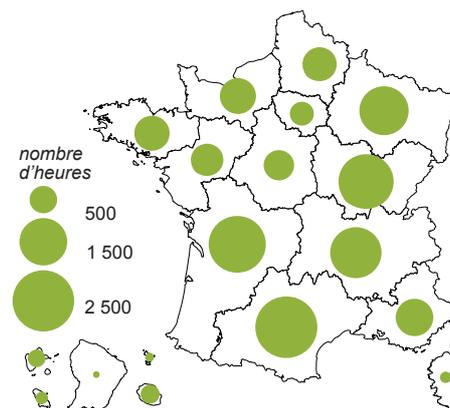
	Heures stagiaires	
	millier	%
Diplôme ou titre à finalité professionnelle	11 477	72,1
Certificat de qualification professionnelle (CQP)	191	1,2
Formation professionnalisante	3 499	22,0
Prestation d'orientation et d'accompagnement	756	4,7
<b>Total</b>	<b>15 923</b>	<b>100,0</b>

#### • Par secteur professionnel des formations<sup>1</sup>

	Heures stagiaires		Part de femmes ayant suivi la formation
	millier	%	
Production agricole	7 703	50,8	30,0
Aménagement des espaces	3 228	21,3	13,9
Transformation alimentaire	1 658	10,9	47,4
Services aux personnes et aux territoires	597	3,9	86,7
Autres secteurs (non agricoles)	1 981	13,1	52,1
<b>Total</b>	<b>15 167</b>	<b>100,0</b>	<b>37,2</b>

1. Hors prestations d'orientation et d'accompagnement.

#### • Par région



Champ : France y compris Dom-Com et Nouvelle-Calédonie. Seules les formations délivrées par les établissements de l'enseignement agricole sont comptabilisées à partir de 2016.  
Source : MAA - DGER - Recensement des formations proposées par les établissements de l'enseignement agricole

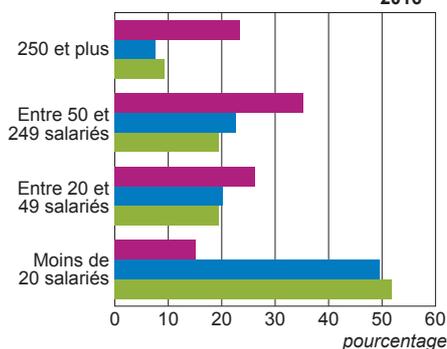
## Recherche

La dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) française consacrée au domaine agricole s'établit à 2,30 milliards d'euros (Md€) en 2016, en très légère hausse sur un an (2,28 Mds € en 2015).

Les organismes et établissements publics de recherche dans le domaine agricole investissent 1,1 Md€ en recherche et développement (R&D) en 2016, soit 48 % de l'ensemble des dépenses consacrées à ce domaine, montant stable sur un an. 6,4 % de la DIRD des administrations est consacrée au domaine agricole. L'Inra, principal organisme par le niveau de ses dépenses de R&D, a investi 834 millions d'euros (M€), l'Ifremer 68 M€, l'Irstea 40 M€, le CNRS 6 M€ et les écoles agricoles 94 M€.

L'investissement en R&D agricole des entreprises atteint 1,2 Md€, en légère augmentation en volume sur un an (+ 1,8 %). La DIRD agricole des entreprises représente 4 % de la DIRD totale des entreprises, ratio stable entre 2015 et 2016. Avec 650 M€ de DIRD agricole, la part du secteur de l'industrie agroalimentaire (IAA) est de 54 % du total des dépenses « privées » agricoles, contre 46 % pour le secteur « agriculture, sylviculture, pêche et aquaculture » (ASPA) qui cumule 544 M€ de dépenses. Les entreprises de l'ASPA restent de plus petites structures : 90 salariés en moyenne, contre 266 pour le secteur des IAA et 168 pour l'ensemble des entreprises qui mènent des travaux de R&D. En revanche, elles comptent en moyenne 5 chercheurs en ETP, contre 3 dans le secteur des IAA et 9 pour l'ensemble des entreprises actives en R&D.

### Répartition des entreprises par tranche d'effectifs 2016<sup>sd</sup>



■ Ensemble des entreprises ayant une activité interne de R&D  
 ■ Entreprises ayant une activité interne de R&D dans :  
 ■ Agriculture, sylviculture, pêche et aquaculture  
 ■ Industries agricoles et alimentaires

Source : MESRI-SIES

### Évolution de la dépense intérieure de recherche et développement agricole entre 2015 et 2016

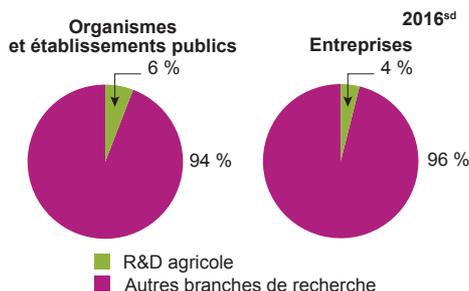
	2015*	2016*
<i>million d'euros</i>		
<b>Organismes et établissements publics :</b>	<b>1 109</b>	<b>1 111</b>
dont Inra	818	834
<b>Entreprises :</b>	<b>1 170</b>	<b>1 193</b>
Secteurs agricoles		
industries agricoles et alimentaires	650	649
agriculture, sylviculture, pêche et aquaculture	520	544
<b>Ensemble</b>	<b>2 279</b>	<b>2 304</b>

\* Résultats définitifs pour 2015, semi-définitifs pour 2016.

Note : Les données sont élaborées à partir de l'enquête sur la répartition par objectifs socio-économiques des crédits budgétaires destinés à la recherche de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (MIREs). Liste des établissements publics exécutant de la R&D agricole : Irstea, CNRS, Inra, Inria, IRD, Cirad, Cnes et Ifremer. Liste des écoles agricoles : Agro ParisTech, AgroCampus Ouest, AgroSup Dijon, ENFA Toulouse, ENGEES, ENITA Bordeaux, ENSP Versailles-Marseille, ENV Alfort, ENV Toulouse, Montpellier SupAgro, ONIRIS, VetAgro Sup.

Sources : MESRI-SIES et enquête MIREs

### Part de la recherche agricole dans la recherche nationale



Sources : MESRI-SIES et enquête MIREs

### Caractéristiques des entreprises qui réalisent de la recherche dans le domaine agricole en 2016<sup>sd</sup>

En moyenne par entreprise	Toutes branches de recherche***		Branches de recherche agricole	
	Ensemble des entreprises ayant une activité interne de R&D	Industries agricoles et alimentaires	Agriculture, sylviculture, pêche et aquaculture	
Chiffre d'affaires (en K€)	54 459	97 478	27 337	
Effectif salarié	168	266	90	
DIRDE* (en K€)	1 655	750	1 620	
Effectif de chercheurs (en ETP**)	9	3	5	

Résultats semi-définitifs.

\* DIRDE : dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises.

\*\* ETP : équivalent-temps-plein.

\*\*\* Une branche de recherche est une branche d'activité économique bénéficiaire des travaux de R&D.

Source : MESRI-SIES